



Le Bars Jean : Né le 13-04-1868 à Plouguerneau ; 1892, prêtre et vicaire à Loctudy ; 1894, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix ; 1896, directeur au grand séminaire ; 1911, chanoine honoraire ; 1924, chanoine titulaire ; aumônier de l'hôpital Saint-Athanase de Quimper ; 1935, official, doyen du chapitre cathédral ; décédé le 19-02-1936.

1936

Nécrologie.

Le mercredi dernier 21 Février, à 11 heures, eut lieu, à la Cathédrale, les funérailles de M. le chanoine Jean-Louis Bars, doyen du Chapitre de la Cathédrale. Quarante chanoines, une cinquantaine de prêtres et tous les élèves du Grand Séminaire assistaient à la cérémonie. Le chant du Nocturne fut présidé par M. le chanoine Le Roy, la messe fut dite par M. le chanoine Guéguen, l'absoute, donnée par S. Excellence Monseigneur Cognear. Dans le cortège qui suivait le cercueil, nous avons pu remarquer M. le docteur Lagriffe, directeur de la maison de santé de Saint-Athanase et une délégation du personnel de l'établissement. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Louis.

M. le chanoine Bars naquit à Plouguerneau en 1868. Après de fortes études au Collège de Lesneven, il entra au Grand Séminaire de Quimper et fut nommé prêtre en 1892. Nommé vicaire à Loctudy, où il fut l'auxiliaire dévoué de M. Orvoën, son prédécesseur immédiat, comme doyen du Chapitre, il devint ensuite vicaire à Saint-Melaine de Morlaix. Sa haute culture intellectuelle et scientifique le fit désigner, en 1896, pour la Chaire de Droit Canonique et de Théologie au Grand Séminaire de Quimper. Sa grande érudition, jointe à une profonde piété, le firent vite apprécier de ses élèves qui se rappelleront tous de ce prêtre, bon, serviable, dont ils recevaient avec les meilleurs conseils, les encouragements dont ils pouvaient avoir besoin.

Après 28 ans de professorat, M. le chanoine Bars quittait en 1924 le Grand Séminaire pour le Chapitre de la Cathédrale et l'aumônerie de Saint-Athanase. Homme d'étude et de prière, écrit Mgr Duparc, dans la note officielle annonçant aux diocésains la mort du chanoine Bars, M. Bars a été le modèle des chanoines, aussi pieux que zélé à l'Office, empressé aux cérémonies, observateur scrupuleux des règles de la liturgie et gardien consciencieux des droits du Chapitre...

Il apportait un dévouement complet au service de son aumônerie de Saint-Athanase, aussi bien dans le ministère de la parole que dans celui des sacrements, avec une conscience égale à sa science.

En 1924, M. le chanoine Bars remplaçait M. Bargilliat dans les fonctions importantes d'official du Diocèse. Il y apportait la science juridique la plus étendue et la plus sûre. En Juillet 1925, devant ses forces défaillantes, il dut abandonner ce poste de choix qui imposait un travail dont il n'était plus capable.

Dans les premiers mois de 1935, S. Sainteté Pie XI avait nommé M. Bars official du Chapitre, en remplacement de M. le chanoine Orvoën.

Depuis quelques mois, cependant, la santé du nouveau doyen, paraissait gravement atteinte. Cet homme de Dieu continua pas moins à remplir, avec une ponctualité édifiante, les diverses fonctions de sa double charge, jusqu'au jour, où, sur les conseils de son médecin et de son directeur, il se résigna à se retirer à l'hôpital des Augustines de Pont-l'Abbé. Il y vécut quelques semaines, donnant à son entourage les beaux exemples de la piété et de la désignation sacerdotales. Le mercredi 19 février, ce saint et ce savant rendait son âme à Dieu.

--	--

Monsieur le chanoine Bars.

Je recommande aux prières du clergé et des fidèles du diocèse l'âme de Monsieur le chanoine Jean-Louis Bars, doyen du chapitre de la Cathédrale.

Homme d'étude et de prière, Monsieur Bars a été le modèle des chanoines, aussi pieux que fidèle à l'office, empressé aux cérémonies, observateur scrupuleux des règles de la liturgie et gardien consciencieux des droits du Chapitre.

Chargé pendant de longues années de l'enseignement du Droit canonique au Grand Séminaire, il le possédait dans ses plus petits détails, et se tenait constamment au courant des réponses des Congrégations romaines sur toutes les matières ecclésiastiques.

Official du diocèse, il faisait preuve, dans l'exercice de cette haute fonction, de la science juridique la plus sûre et la plus étendue. Ce savant était un homme de grand cœur, prêt à rendre service aux jeunes séminaristes comme à tous ses confrères du ministère. Pour toutes les œuvres catholiques il se montrait très généreux. Le nouveau Séminaire lui devra beaucoup de reconnaissance.

Il apportait un dévouement complet au service de son aumônerie de Saint-Athanase, aussi bien dans le ministère de la parole que dans celui des sacrements, avec une conscience égale à sa science.

Les bons soins qui lui ont été prodigués par l'éminent Directeur et les pieuses Sœurs de l'Asile montrent qu'il avait conquis l'estime et la sympathie de tout le personnel de la maison.

Il dut pourtant se résigner à les quitter pour aller achever sa vie à l'hôpital des bonnes Augustines de Pont-l'Abbé. Il y édifia les religieuses, le médecin, et les dévoués confrères qui l'entouraient, par une soumission fervente et absolue à la volonté de Dieu.

Je présente mes condoléances au vénérable Chapitre et à la famille de Monsieur Bars.

Nous prions de tout cœur avec eux pour cette âme vraiment sacerdotale.

Quimper, 19 février 1936.

Adolphe

† Evêque de Quimper et Léon.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 21/02/1936 p.119-120

Jean-Louis Bars fut un prêtre extrêmement désintéressé et mortifié.

Il était tertiaire de Saint-François. Dédaigneux des biens de la terre, il visa à amasser des trésors dans le ciel, et la pauvreté évangélique eut toutes ses faveurs. Quand séminariste ou jeune professeur, il rentrait de vacances à Plouguerneau, sa mère constatait une diminution dans le nombre de paires de bas, des vides dans le trousseau : « Deux paires de bas... et les autres... tu les as données ? » - « Que voulez-vous, ceux-là en avaient plus grand besoin et puis... vous en ferez d'autres ! » Plus tard, à Saint-Athanase, son vestiaire est encore réduit; ses lainages sont tellement raccommodés que les lingères veulent les faire remplacer. « Ceux-là sont encore bons..., ce sont ceux-là que je veux. » D'autres fois : « Où serait la pauvreté alors ! » Quand le bon aumônier dut se retirer à Pont-l'Abbé, il n'avait qu'une soutane et son linge était bien maigre... Pour mieux conserver ses livres fatigués, il les brochait lui-même, et pour économiser le papier, il y traçait, en calligraphe d'ailleurs, des caractères extrêmement fins. Nous l'avons vu, au Séminaire de Brest, travailler, pendant quatre ans, à la lueur d'une méchante lampe à huile, alors que ses confrères usaient de lampes plus modernes. Sa chambre de professeur était fort modeste, et quand il sera aumônier, la plus grande simplicité régnera dans ses appartements.

Pauvre lui-même, il enrichissait les autres, et cela toujours sans bruit, sa main droite ignorant fait par sa main gauche. Diverses œuvres ou établissements bénéficiaient de ses largesses : Séminaire, églises, écoles, communautés religieuses, Bonne Presse, clergé missionnaire, œuvre de Saint-Pierre Apôtre... Naguère encore, il recevait des remerciements du fond de l'Indochine, pour un nouveau prêtre annamite, dont il avait payé les études, et qu'il avait gratifié d'une somme de

500 francs, pour achat de calice. Les jeunes clercs de jadis et ceux d'aujourd'hui pourraient dire tous les services qu'il leur a rendus.»

Détaché des biens de ce monde, M. le chanoine Bars était aussi un prêtre très mortifié. Sa nourriture était frugale ; il mangeait rarement ailleurs, et se soumettait, d'autre part, à des jeûnes très rigoureux. Il se livrait à des macérations, et nous avons pu voir, non sans émotion, les instruments de pénitence qu'il mettait en usage : lourde et rude haire en crins, haut-de-chausses en poil de chèvre, cilice garni de pointes, chaînettes de fer, disciplines confectionnées par lui-même, toutes choses qui témoignent assurément d'une haute vertu et d'une incontestable sainteté.

Chaque année, Jean-Louis Bars passait quelques jours avec sa sœur, à Plouguerneau. Joint dans le sang, tous deux l'étaient aussi dans la grâce. Le spectacle était édifiant de les voir au cimetière près de la tombe de leurs parents, à l'église durant leur visite au Saint-Sacrement... On eut dit Saint-Benoît et sainte Scolastique. Il y a quelques mois, le bon aumônier de l'Asile assistait, dans sa paroisse natale aux obsèques de l'abbé Roudaut. Une personne vint lui offrir la clef de la maison paternelle. Il répondit : « Je n'ai pas le temps. » - Quand viendrez-vous alors ? » - « Je ne reviendrai plus. » Il disait vrai.

Depuis plusieurs mois, il dépérissait. Le 9 décembre, il s'était trouvé, comme d'habitude, à la cathédrale, pour le Chapitre. Force fut de le ramener à son domicile. Il s'alita, et, en dépit des soins qui lui furent prodigués par M. le médecin directeur et les bonnes religieuses, le mal s'aggrava. Le 19 décembre, revêtu, du surplis et de l'étole, le rituel en mains, il reçut les derniers sacrements. Le 21 janvier, après avoir résigné ses fonctions d'aumônier, il fut conduit à Pont-l'Abbé.

Plusieurs de ses amis, notamment M. le docteur Lagriffe lui y firent visite ; Mgr Duparc voulut aller lui porter, avec sa bénédiction, les suprêmes consolations.. Malgré les soins empressés des religieuses Augustines, la fin ne tarda guère à venir. Les deux derniers jours furent particulièrement pénibles pour le vénéré malade qui édifiait tout le monde par son admirable résignation, et s'unissait de cœur aux pieuses invocations qu'on lui suggérait. Le 19 février, à

6 heures du matin, le Doyen du Chapitre, ancien maître de cérémonies à la cathédrale, quitta ce bas monde pour aller prendre part à la Liturgie du Ciel.

M. le chanoine Bars fut un prêtre exemplaire, saint et savant tout ensemble. On pourrait graver sur sa tombe le bel éloge que fit le Sauveur de son précurseur, saint Jean-Baptiste, que d'ailleurs M. Bars avait choisi comme Patron ; « *Erat lucerna ardens et lucens.* »

H. P.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 6/03/1936 p. 156-159.

